



Paris, le 15 février 2016

## **ASSISES DE LA MEDECINE LIBERALE : LES SYNDICATS MEDICAUX REPRESENTATIFS APPELLENT A DES DEPASSEMENTS TARIFAIRES**

Les Assises de la Médecine Libérale du 11 février dernier ont montré l'unité entre les syndicats médicaux représentatifs pour l'élaboration de grandes lignes communes en vue des négociations conventionnelles.

Comme prévu, la Grande Conférence de Santé organisée par le Premier ministre en réponse à la colère des médecins libéraux a accouché de quelques mesurette. Le gouvernement n'a toujours pas pris l'ampleur de la crise majeure que vivent les médecins libéraux ; le gouvernement n'a toujours pas compris l'urgence qu'il y avait à prendre des mesures pour redonner envie aux jeunes générations d'exercer en milieu libéral. Les Français attendent des mesures concrètes et urgentes, eux qui vivent au quotidien la difficulté à trouver un médecin traitant, la raréfaction des médecins généralistes, y compris dans les centres villes, la difficulté à avoir un rendez-vous auprès d'un médecin spécialiste, voire la disparition de certaines spécialités en médecine de ville.

Il est urgent de donner à la médecine de ville les moyens d'assumer le virage ambulatoire dont tout le monde parle. Aujourd'hui, les tarifs conventionnels de l'Assurance Maladie ne permettent pas aux médecins libéraux d'exercer dans des conditions correctes, ni d'avoir l'environnement nécessaire à un exercice professionnel serein.

C'est pourquoi l'ensemble des syndicats médicaux représentatifs appellent tous les médecins libéraux, quelle que soit leur spécialité, tant en médecine générale que dans les autres spécialités, à utiliser largement les possibilités conventionnelles de dépassement tarifaire, par une très large utilisation du DE. L'utilisation de ce DE doit prendre en compte le contexte social de chaque patient.

*Signataires du communiqué :*

Dr Jean-Paul ORTIZ  
Président de la CSMF  
Port. : 06 07 86 08 83

Dr Eric HENRY  
Président du SML  
Port. : 06 99 64 09 66

Dr Jean-Paul HAMON  
Président de la FMF  
Port. : 06 60 62 00 67

Dr Claude LEICHER  
Président M.G. France  
Port. : 06 25 20 01 88

Dr Bertrand de ROCHAMBEAU  
Co-Président du BLOC  
Port. : 06 48 20 16 77